



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

angine

Question écrite n° 122135

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'importance de diffuser les tests de diagnostic rapide de l'angine à streptocoques auprès des médecins généralistes, pédiatres et ORL. En effet, si les angines virales guérissent seules, les angines bactériennes, dites à streptocoques, nécessitent un traitement par antibiotiques, le risque, en l'absence de traitement, étant de voir apparaître un rhumatisme articulaire aigu, complication rare mais grave du streptocoque. En outre, la systématisation du recours à ces tests permettrait de réduire les prescriptions indues d'antibiotiques, et ainsi de réduire les résistances que développent à leur rencontre nos organismes. Aussi, il lui demande si une campagne d'information quant à l'importance de la réalisation de ces tests pourrait être menée auprès des élèves médecins et des internes, ainsi qu'auprès des praticiens en exercice.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122135

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11955

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)